

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 25 février 2010

Date de la séance : 04 mars 2010

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

Présents : Mmes BEUREL - BOLIS - COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LEGRAND - LIBIOUL - LOUREIRO - MACARIO - MM. MAUFROY - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mmes ROCHE - SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à Mme SALOT - M. HERVEOU procuration à M. GAUTHER - M. MELIS procuration à Mme CUVIER

Absents : M. BORNAGHI - M. ROUX

Secrétaire de séance : M. FASSIER

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/03/04/002

OBJET : Délibération portant attribution de subventions exceptionnelles.

Réunies conjointement le 8 février 2010, les commissions municipales «vie associative et sportive» et «culture et festivités» ont émis un avis sur les demandes de subvention exceptionnelles reçues en mairie.

Le Conseil Municipal est invité à valider les propositions d'attribution des commissions retranscrites ci-après :

- 1 350 € à **l'association VCCA**, à titre de participation au financement de la course et de l'animation cyclistes qui se dérouleront en juin 2010 ;
- 1 500 € à **l'association Foire Gourmande et Artisanale**, à titre de participation à la 23^{ème} édition de la foire gourmande qui se déroulera en novembre 2010 ;
- 2 500 € à **l'association ARAFA**, à titre de participation au financement de l'édition d'une plaquette consacrée au site de Gondole. Cette plaquette, cofinancée à parts égales entre le Conseil Général et la commune sera à destination du grand public.
- 2 000 € à **l'association du Comité des Fêtes**, à titre de participation au financement des animations du Carnaval 2010 et de la parade de Noël ;
- 300 € à **la Prévention Routière du Puy-de-Dôme**, à titre de participation au financement des actions de sensibilisation réalisées en 2010 auprès des écoliers cendrioux ;
- 700 € à **l'association Tennis de Table Le Cendre** pour le financement de son projet d'initiation à destination des scolaires du Cendre,

- 500 € à **l'association Le Cendre Tennis Club**, à titre de participation au financement d'animations mises en place dans les établissements scolaires et à destination des familles cendriouses ;
- 1 200 € à **l'association FA Le Cendre Football (section vétérans)**, à titre de participation à l'organisation d'un tournoi sportif (avec accueil d'une équipe de Saône et Loire) en juin 2010 ;
- 1 000 € à **l'association Le Cendr'En Vie**, à titre de participation au financement d'une dizaine commerciale en mars/avril 2010.
- 200 € à **l'association VELO CITE 63**, à titre de participation pour l'organisation du congrès national 2010 FUBICY, qui se tiendra à Clermont-Fd du 23 au 25 avril 2010 ;
- 14 560 € à **l'association Musique Municipale**, afin de lui permettre de rembourser les charges relatives à la mise à disposition d'un agent communal (décret du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux) ;
- 1 000 € à **l'association la Brocante Cendriouse** pour l'organisation de la brocante du Cendre en Fêtes en juin 2010 ;
- 200 € à **la Coopérative scolaire Primaire Louis Aragon**, à titre de participation au financement du projet artistique et culturel de la classe de CE1 ;
- 2 700 € à **la Coopérative scolaire Primaire Louis Aragon**, à titre de participation au financement du projet de classe découverte de la classe de CM2, à Damgan, en juin prochain ;
- 3 900 € à **la Coopérative scolaire Primaire Louis Aragon**, à titre de participation au financement du projet de classe découverte des classes de CP et CM1, à Fouras, en mai prochain ;
- 500 € à **la Coopérative scolaire Primaire Henri Barbusse**, à titre de participation au financement du déplacement des classes de CE1 et CE2, à Lascaux (Périgord), en avril 2010.